Centre de Formation au travail sanitaire et social

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL – A.E.S.

NIVEAU 3

TAUX DE RÉUSSITE des 4 promotions AES accompagnées : **100%**

N° SIRET 781 669 601 00218 - APE 8542Z - N° FINESS 72 24 0001 3 24

« ÊTRE ACTEUR ET AUTEUR DE SA FORMATION »

Ce.F - 28 bd Albert Claveille - CS 30020 - 24112 Bergerac - Tél. : 05 53 22 23 00 - Fax : 05 53 23 93 05 - cef@johnbost.fr
www.cef-bergerac.org

LE MÉTIER

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.
En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.
Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.
Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

LES FONCTIONS DE L'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.
Il établit une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).
Il accompagne la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements…) en fonction de ses capacités et de ses choix.
Il participe à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement.
Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.
Il participe au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie.
Il contribue à la prévention de la rupture et / ou à la réactivation du lien social.
Lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, il inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement.
Il prend en compte et communique avec les familles et les aidants.
Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.
Le diplôme d'État lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

ALTERNANCE

FORMATION ACCESSIBLE A LA VALIDATION PAR BLOCS DE COMPETENCES

CONTENU ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le cycle de formation s'étale sur 12 mois. Il comprend :

- **546 heures de formation théorique** au centre plus **21 heures d'AFGSU (soit 567h)**
- **24 semaines (840 heures) de formation pratique** se déroulant en deux stages couvrant les cinq domaines de formation.

1- La formation théorique

La formation est organisée autour de **5 domaines de formation** :

- DF 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h)
- DF 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h)
- DF 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105h)
- DF 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h)
- DF 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h)
- 21h sont consacrées à la formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2

2- La formation pratique

Dispensée sur les terrains de stage, elle est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines de formation.

3- Évaluation / Certifications

Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social est un diplôme de niveau 3 délivré par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS). Les candidats ayant validé l'ensemble des épreuves de certification obtiennent le DEAES. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031941478/

CONNAÎTRE
COMPRENDRE
AGIR

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Au Ce.F, la formation se déroule sur le principe de l'alternance intégrative, afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences

Le Ce.F s'appuie également sur des méthodes pédagogiques telles que :

- la pédagogie inversée,
- la formation organisée à distance (e-Learning),
- les groupes de réflexion,
- les mises en situation
- etc…

ÉLIGIBLE
AU CPF

ACCÈS A LA FORMATION – PRÉ REQUIS

- Les candidats à la formation préparant au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social doivent être âgés de 18 ans au moins à la date d'entrée dans le cycle de formation théorique et pratique, et doivent satisfaire aux conditions d'admission.
- Les candidats doivent avoir satisfait aux épreuves de sélection organisée par le Ce.F :
  - Une étude du dossier de candidature. *La liste des diplômes ouvrant droit à une **dispense d'étude de dossier de candidature** est disponible sur notre site.*
  - Une épreuve orale composée d'un entretien individuel.
- Les entrées en formation s'effectuent en début de chaque année scolaire, entre septembre et octobre.
- Pour postuler à une entrée en formation, rendez-vous sur notre site internet pour une inscription en ligne : www.cef-bergerac.org

Voies d'accès :

- Formation initiale (financement Région : Voie directe)
- Situation professionnelle (plan de développement des compétences, CPF PTP)
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

LES TARIFS

- Épreuves de sélection : **40 euros** pour l'étude de dossier
  60 euros pour l'épreuve orale d'admission
  35 euros pour l'entretien de positionnement (pour les candidats détenteurs d'un DEAVS, d'une MC Aide à Domicile ou DEAMP uniquement)
- Droits d'inscription par année scolaire :
  100 euros pour les stagiaires en formation initiale
  130 euros pour les stagiaires en situation professionnelle
- Le coût pédagogique, pour les stagiaires en situation professionnelle, s'élève à 7 087,50€ (envoi d'un devis personnalisé sur demande)

CONTACTS

Assistante de formation : Delphine TRABALZINI delphine.trabalzini@johnbost.fr
Secrétaire en charge des sélections : Peggy MOREAU peggy.moreau@johnbost.fr , 05.53.22.12.59

Retrouvez nous sur :

www.cef-bergerac.org

https://www.facebook.com/CeFFondationJohnBOST/

Nos atouts :

- Des locaux récents et adaptés
- Des outils numériques au service des stagiaires et de la formation
- Une école avec une expérience reconnue depuis 50 ans
- Plus de 2 000 partenaires de terrain
- 280 formateurs et intervenants
- 1 400 stagiaires formés par an

La formation s'inscrit dans les valeurs et missions de la Fondation John BOST

Le Ce.F est certifié QUALIOPI